

## Québec français



# Le congrès 1978 Atelier du Manifeste

Murielle de Serres

Number 32, December 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56552ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

de Serres, M. (1978). Le congrès 1978 : atelier du Manifeste. *Québec français*, (32), 11–12.

# Le congrès 1978

## Atelier du manifeste

Le conseil d'administration de l'A.Q.P.F. a formé au printemps 78 un comité chargé de rédiger un manifeste de l'A.Q.P.F. Ce comité a profité du congrès pour soumettre aux membres de l'association ses hypothèses de travail: une cinquantaine de personnes ont participé aux deux ateliers offerts le vendredi après-midi et le samedi matin.

### Pourquoi un manifeste ?

Le premier manifeste de l'A.Q.P.F. a été *le Livre noir* (1970) dont le sous-titre était *De l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*. La situation socio-politique a évolué: Loi 101, Politique de développement culturel, Livre vert sur le primaire et le secondaire, etc... La situation pédagogique évolue rapidement elle aussi: nouveaux programmes de français au primaire et au secondaire, restructuration au collégial, perfectionnement des maîtres à l'université, prise en considération plus effective de l'A.Q.P.F. par le MEQ dans les domaines des programmes et du matériel didactique, etc... Il faut donc un nouveau manifeste pour faire le point sur les positions de l'A.Q.P.F., pour traduire les orientations de l'A.Q.P.F. en termes concrets d'action à court et à moyen termes, pour raffermir les bases d'une action professionnelle intégrée où les enseignants pourront affirmer leur rôle social et pédagogique. Un manifeste étant par définition une déclaration écrite, publique, par laquelle un groupement expose son programme, justifie sa position, les participants aux ateliers ont insisté sur la nécessité pour l'A.Q.P.F. de tenir un discours qui lui soit propre, distinct du discours des centrales syndicales.

### Un titre suggéré: Le Québec en français

Sans vraiment s'opposer à cette suggestion, quelques participants soulignent qu'un tel titre pourrait sous-entendre la possibilité d'un Québec en anglais. Un Québec en français, c'est un Québec qui assume ses responsabilités dans le domaine de l'enseignement du français au plan de la qualité de l'enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde. C'est un Québec pédagogique autonome qui développe ses propres problématiques pédagogiques et son propre matériel didactique plutôt que de puiser dans les vieux stocks de manuels français.

### L'enfant (l'élève, l'étudiant) et l'école québécoise

Les deux ateliers ont discuté la démocratisation de l'enseignement. Une orientation se dessine pour l'A.Q.P.F.: plutôt que d'engager une guerre contre le secteur privé, l'A.Q.P.F. devrait d'abord définir ce qu'est un enseignement de la langue de type démocratique avec toutes ses implications dans l'évaluation des besoins, des comportements, dans l'élaboration des nouveaux programmes de français, dans la conception du rôle du professeur... Ensuite l'association pourra peut-être se prononcer sur le secteur privé à qui certains attribuent un rôle bien précis de suppléance en services spécialisés.

### La pédagogie de la communication

Après les programmes-cadres et en

fonction des nouveaux programmes, il faut mieux développer la pédagogie de la communication. Si, de façon générale, les participants aux deux ateliers s'entendent pour rejeter le français parisien et reconnaître le français standard d'ici comme norme, les opinions se partagent entre la pédagogie de la correction et la pédagogie de la tolérance. Les tenants de celle-là s'appuient sur l'anglicisation de plus en plus marquée au plan lexical et surtout au plan syntaxique, les tenants de celle-ci objectent que l'école ne peut imposer un choix à la société. L'école, que plusieurs ne considèrent plus comme l'unique lieu de la normalisation, doit permettre l'accès à d'autres variétés linguistiques que la langue-institution.

D'autres hypothèses étaient soumises en ateliers mais, faute de temps, les membres du comité du manifeste ont dû se limiter à donner des informations et à répondre à des questions sans qu'il y ait vraiment échange de points de vue.

L'A.Q.P.F. réaffirme la pertinence d'un cadre didactique assurant la pédagogie de la communication orale puisque celle-ci est un puissant facteur de socialisation et de motivation. Quant à la communication écrite, de par ses difficultés et la complexité des opérations qu'elle met en jeu, elle devrait s'étaler sur toute la durée de la scolarité. Certes la maîtrise de la langue est fonction des connaissances acquises par une voie dynamique mais les exercices de grammaire, s'ils ont des effets positifs, n'ont pas des effets absolus. En ce qui concerne le discours poétique et la littérature, nous rappelons qu'un comité de l'A.Q.P.F. a situé l'approche du texte littéraire en classe de langue dans le sens d'une linguistique du discours plus que dans l'étude du contenu des œuvres.

## Les objectifs et les niveaux d'enseignement

La classe de français doit favoriser un apprentissage de la langue centré sur l'enfant plutôt qu'un enseignement organisé en fonction de la matière. Dans cette perspective les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue constituent un sous-objectif de l'ordre des moyens. Tant au niveau secondaire qu'au niveau primaire, les professeurs souhaitent une intégration du français aux autres disciplines, intégration qui aille au-delà de la correction des erreurs d'orthographe pour favoriser le développement d'habiletés en communication orale et écrite.

## La tâche du professeur de français

Qui doit déterminer la tâche du professeur de français? Les conventions collectives négociées en bloc? Les fonctions spécifiques du professeur de français? L'évaluation de cette tâche ne devrait-elle pas tenir compte du travail de préparation du matériel didactique et de vérification des apprentissages effectifs? Un comité de l'A.Q.P.F. étudiera tous ces points au cours de l'année.

## Le perfectionnement des professeurs

L'implantation des nouveaux programmes, fondés sur des objectifs d'apprentissage et sur l'évaluation continue de ces apprentissages, rend nécessaire un perfectionnement des professeurs de français qui devront construire et utiliser un matériel didactique relativement nouveau.

La participation active aux deux ateliers du congrès traduit l'intérêt des membres pour le manifeste de leur association et montre que plusieurs professeurs de français sont intéressés à poursuivre une réflexion sur leur rôle pédagogique et social.

Numéros de *Québec français* traitant de l'un ou l'autre des points soumis au congrès.

La norme : numéros 22, 25, 28, 29.

La pédagogie de l'oral : numéros 21, 25, 26, 31.

La pédagogie de l'écrit : numéros 27, 29.

La littérature et les discours littéraires : numéros 21, 22, 23, 24, 27.

Le perfectionnement des maîtres : numéros 19, 20, 21, 30.

**Murielle DE SERRES**  
Vice-présidente aux comités

# LE CONGRÈS EN INSTANTANÉS



Ils étaient 814 participants venus de tous les coins du Québec pour assister au congrès de leur association tenu les 10 et 11 novembre à Trois-Rivières. Les organisateurs du congrès ont été pris de court par une telle affluence qui dépassait largement les prévisions les plus optimistes. En raison du déblocage tardif d'un bon nombre d'inscriptions gelées par la grève des postes et de la ruée des derniers jours, la réponse massive des enseignants à ce congrès prenait dans les derniers jours l'allure d'un raz-de-marée. Comme l'amphithéâtre de la polyvalente ne pouvait accueillir tous les participants pour la séance d'ouverture, il a fallu louer la salle du cinéma Capitole et une flotte d'autobus pour assurer le transport.

*Le ministre Vaugois en train de prononcer le discours d'ouverture. À ses côtés, Maurice Borduas.*



*Les congressistes remontent la longue file d'autobus nolisés pour les déplacements au cours du congrès.*